

AGEROUTE (Agence Nationale de Gestion des Routes)

RÉSULTATS ATTENDUS 2012 DU PARTENARIAT:

Recrutement et mise en activité THIMO sur 6 mois de **2 500** jeunes;

Recrutement et mise en activité THIMO sociaux sur 6 mois de **175** jeunes;

Alphabétisation de **1 400** jeunes bénéficiaires des THIMO;

Formation/sensibilisation de **2 500** jeunes bénéficiaires des THIMO

C. NATURE DES ACTIVITÉS DU PARTENARIAT

a) Activités en rapport avec les travaux d'entretien de voiries urbaines et autres infrastructures communales (THIMO)

Les principales tâches à exécuter dans la mise en œuvre des activités THIMO se décomposent comme suit :

- ✓ le débroussement et l'élagage d'accotements ;
- ✓ le colmatage de nids de poule si possible ;
- ✓ le curage d'ouvrages de drainage existants (caniveaux, avaloirs, buses, dalots, etc.) ;

- ✓ le désensablement de chaussées et accotements bitumés ;
- ✓ le balayage de chaussées et accotements bitumés ;
- ✓ l'entretien et le développement d'espaces verts ;
- ✓ etc.

Ces tâches seront exécutées par 100 brigades réparties dans 11 communes que sont :

- Yamoussoukro ;
- Korhogo ;
- San-Pedro ;
- Man ;
- Dimbokro ;
- Bondoukou ;
- Abengourou ;
- Daloa ;
- Gagnoa ;
- Seguéla ;
- Daoukro.

Chaque brigade sera constituée de 25 jeunes recrutés en qualité de manœuvres et sur la base de contrats temporaires d'une durée globale n'excédant pas 6 mois et non-renouvelable.

b) Activités liées au renforcement de la main-d'œuvre dans les secteurs sociaux des communes bénéficiaires du Projet (THIMO-sociaux)

Les THIMO-sociaux sont relatifs à une utilisation massive de la main-d'œuvre dans des secteurs sociaux prioritaires tels que l'éducation, la santé et la sécurité routière au sein des communes retenues.

Cette activité sera exécutée par des jeunes volontaires sociaux (JVS) titulaires d'un BEPC ou de tout autre diplôme équivalent à qui il sera délivré des formations spécifiques dans les domaines particuliers ci-après :

- ✓ L'alphabétisation ;
- ✓ La sécurité routière ;
- ✓ La sensibilisation au VIH/SIDA ;
- ✓ L'environnement ;
- ✓ L'hygiène et la santé publique (planning familial, l'utilisation des moustiquaires imprégnées, etc.) ;
- ✓ Le civisme et la citoyenneté.

Ces JVS une fois formés, apporteront leur appui technique aux services sociaux des Mairies concernées par le Projet dans la conduite de plusieurs activités liées à la sécurité routière ; la sensibilisation dans les domaines de la santé, l'hygiène et l'environnement.

Ces activités toucheront deux types de publics cibles :

- les jeunes recrutés en qualité de brigadier dans le cadre du projet ; et

- les jeunes jugés vulnérables par les services sociaux de la Mairie.

Les JVS seront chargés de :

- Renforcer les compétences essentielles de base (alphabétisation) de certains brigadiers en activité dans le cadre du Projet ;
- Sensibiliser certaines communautés vulnérables des communes retenues sur les thèmes liés à la santé, à l'environnement et à l'éducation ;
- Apporter un appui à la régulation quotidienne des carrefours à grande circulation au niveau des communes ;
- Aider les personnes âgées, enfants et autres handicapés à traverser ces voies à grande circulation ;
- Aider les élèves dans la traversée des routes à la sortie des classes

c) Activités liées au développement des compétences de base pour la vie professionnelle des bénéficiaires

Les activités de développement des compétences de base visent à former l'ensemble des bénéficiaires des THIMO dans le cadre du Projet et à les impliquer dans un programme d'épargne.

Les activités de formation se feront sur la base du profilage de ces brigadiers et porteront sur :

- ✓ l'alphabétisation et la sensibilisation au VIH/SIDA, à l'hygiène, à la santé, au civisme, etc. ;
- ✓ la formation en entrepreneuriat (techniques de création et de gestion d'AGR) ;

- ✓ la formation ou le renforcement de capacité selon la demande dans des filières techniques spécifiques sur une courte durée.

Pour ce qui concerne l'alphabétisation des brigadiers et leur sensibilisation au VIH/SIDA à l'hygiène, à la santé, au civisme, etc., ces formations seront exécutées par les JVS.

Concernant la formation des brigadiers à l'entrepreneuriat et aux techniques spécifiques, ces formations seront dispensées par des Cabinets de formation privé qui seront recrutés à cet effet conformément aux procédures de l'IDA.

Le programme d'épargne permettra à l'ensemble des brigadiers intéressés de constituer un capital de base pendant qu'ils seront en activité à partir de leurs revenus mensuels, leur permettant ainsi, de financer leur propre Activité Génératrice de Revenus (AGR) au terme de leur contrat THIMO.

AGEPE (Agence Nationale d'étude et de promotion de l'Emploi)

Résultats Attendus 2012:

L'AGEPE mettra 500 jeunes diplômés en stage auprès des Entreprises.

a) Partenaires associés :

- Chambres consulaires;
- Entreprises;
- Faïtières des entreprises / employeurs;
- cabinets ou structures de formation;
- Collectivités territoriales;
- Groupements de jeunes.

b) **Les principales actions** à mener par l'AGEPE dans le cadre de l'exécution du programme sont les suivantes :

- information et sensibilisation des entreprises, des partenaires et de la population cible ;
- prospection dans les entreprises ;
- sélection et mise en stage des candidats ;
- suivi des stagiaires;
- amélioration de l'employabilité des stagiaires en entreprise.

Résultats Attendus 2012:

L'AGEFOP mettra 500 jeunes non qualifiés en apprentissage auprès de maîtres apprentis.

a) **Les principales actions** : L'action de l'AGEFOP en matière d'insertion consistera à rechercher les entreprises d'accueil, sélectionner les jeunes, contractualiser et suivre le déroulement de l'apprentissage .

La réalisation du projet s'effectue suivant le processus ci-après :

- **L'élaboration des référentiels de formation par Apprentissage;**
- **L'identification des postes d'apprentissage;**
- **La campagne de communication**, de sensibilisation et du lancement des activités en direction des bénéficiaires potentiels;
- **l'accueil et l'identification** des aptitudes des candidats en vue de les orienter;

- **Orientation** des candidats justifiant d'aptitudes professionnelles adéquates pour apprendre le métier de leur choix;
- **La mise en apprentissage** pour une durée de 12 mois ;
- **L'encadrement et le suivi des Apprentis;**

CIE (Compagnie Ivoirienne d'Electricité)

La CIE s'est proposée d'offrir son Centre de Formation de Bingerville pour former en 2012, **249 jeunes** à 4 (Quatre) métiers de l'électricité.

Ces métiers sont:

- Electriciens de Branchement BTA (36 participants) ;
- Contrôleurs d'Etudes et du Suivi des Travaux électriques (45 participants);
- Electriciens de Petites Unités Industrielles (144 participants);
- Techniciens Soudeurs (24 participants)

Les principales activités du sous-projet sont liées à :

- La sélection des jeunes;
- La formation aux métiers;
- La mise en stage dans les entreprises;
- La certification de la Formation.

ORANGE

Orange sera partenaire avec le Projet en 2012 pour la formation et la mise en stage de 100 jeunes dans les professions suivantes:

Poste	Nbre	Poste	Nbre
Sécurité SI et RX	1	Développement SVA	1
Gestion des Moyens et du Patrimoine Technique	1	Multimédia et contenu	2
Management Center	3	Conseiller client pour agence virtuelle	6
Système et Base de Données	1	Gestionnaire commercial Administration commerciale FMI	10
Exploitation SI	2	Gestionnaire commercial réclamation	2
Exploitation Maintenance Transmission	1	Gestionnaire commercial Orange Money	3
Commutation	2	Getionnaire Commercial	1
Exploitation des PF SVA	2	Assistant sponsoring	3
		Assistant Marketing	2
		Archivistes documentalistes	3
EIM, Tel rurale et radio maritime	4	Assistant Transit	1
		Assistant Achat	1
Administration des Equipements Radios	2	Assistant Logistique	1
		Assistant Transport	1
Supervision réseaux	2	Technicien Bâtiment	1
Point d'entrée Global	2	Assistant Com interne et RPP	2
		RSE	1
UIR	5	Ingénieurs Qualités	3

		Ingénieur Projet	1
Environnement Technique	1	Juristes	2
Secrétariat	1	Technicien Assurance	1
Etude et ingénierie du Réseau Interne& Téléphonie	2	Gestionnaire des RH	1
Planification Architecture & Dimensionnement	2	Gestionnaire informatique	1
Intégration SI et Réseaux	1	Gestionnaire F et Compta.	2
Transmission & IP	2	Ingénieurs Finances Compta	1
	1	Marketing	1
Design Radio	2		
Optimisation Radio	1		
Déploiement Radio	1		
Environnement et Energie	1		
Core Network	1		
IN SVA	2		

Les principales activités sont liées à:

- La sélection des jeunes;
- La formation aux métiers;
- La mise en stage dans les entreprises;
- La certification de la Formation;
- L'Embauche d'environ $\frac{3}{4}$ des jeunes.

APROMAC (Association des professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire)

Les formations aux métiers de l'hévéa ont pour objectif de rendre disponible les ressources humaines compétentes nécessaires à la réalisation des objectifs du plan hévéicole national, et d'offrir de l'emploi aux jeunes.

Pour 2012, le Projet permettra à APROMAC de former:

- 160 jeunes à la production de matériel végétale de plantation (Pépiniéristes);
- 200 jeunes au métier de saigneurs d'Hévéa;
- 150 jeunes au métier de régisseurs de plantation d'hévéa;
- 500 jeunes au métier de greffeurs

Les Localités ciblées pour 2012 sont: **Agboville, Bongouanou, Daloa, Man, Yamoussoukro, Bocanda, Bouaflé, Soubré.**

Les différentes étapes de mise en œuvre sont :

- La sélection des apprenants par localité,
- Sélection des Cabinets ou sociétés agricoles pour les formations;
- Réalisation des formations ;
- Rédaction des rapports de formation ;
- Evaluation post formation ;
- Aide à l'installation des 160 pépiniéristes par groupe de 3, soit 53 exploitations agricoles.

APEB-CI (l'Association des Entreprises Professionnelles du Bâtiment et des travaux publics)

L'APEB-CI se propose d'insérer durablement mille (1010) jeunes dans les différents métiers du bâtiment et des travaux publics.

Ces actions de formation ont pour objectif de permettre aux stagiaires d'acquérir les savoir-faire nécessaires à l'accès à l'emploi et/ou à la poursuite d'un parcours de formation et de qualification professionnelle dans les métiers du bâtiment.

Les jeunes seront formés aux métiers suivants:

- Maçonnerie;
- Electricité;
- Plomberie;
- Menuiserie et Charpenterie;
- Carrelage;
- Peinture-Vernissage;
- Ferrailage;
- Charpente Metallique;
- Staff et Faux Plafond;
- La Gestion des PME.

La Mutualité KOFFI & DIABATE Architectes

La Mutualité KOFFI&DIABATE est une Association d'une quarantaine d'entreprises sous-traitantes du Cabinet d'Architecte KOFFI &DIABATE .

Cette mutualité propose une démarche de formation basée essentiellement sur l'apprentissage direct. Ainsi, la grande majorité des stagiaires à l'exception de la menuiserie Aluminium sera insérée directement sans formation ou mise à niveau préalable.

Pour l'année 2012, la Mutualité KOFFI&DIABATE Architectes formera 70 jeunes aux métiers suivants:

- Secrétaire / Comptable (Revêtement Durs) ;
- Coordonnateur chantier ;
- Dessinateur / Métreur ;
- Responsable suivis des appels d'offre ;
- Economiste du Bâtiment / Métreur ;
- Ouvriers Qualifiés & BT ;
- Menuisier Aluminium ;
- Carreleur ;
- Pilote Chantier ;
- Superviseur Général.

TECHNOSERVE

TechnoServe est une ONG internationale de développement économique.

Le partenariat entre le PEJEDEC et TECHNOSERVE permettra d'apporter un Suivi Opérationnel à 220 jeunes entrepreneurs déjà formés dans le cadre d'un précédent Projet financé par SPF (State and Peace bulding Funds).

OBJECTIFS DU SUIVI OPERATIONNEL

Le suivi opérationnel est un processus continu d'accompagnement vers un objectif de performance. C'est une démarche de gestion et de connaissance approfondie, évolutive et critique appliquée à la gestion courante d'une entreprise. Il est important de savoir à tout moment où en est l'exécution des activités afin de piloter l'entreprise de manière effective et efficace, en tenant compte des évolutions de l'environnement global. De façon spécifique, il s'agit de :

- assister le promoteur dans la gestion stratégique et opérationnelle de l'entreprise ;
- anticiper ou résoudre les problèmes ;
- donner des conseils et faire des recommandations ;
- assurer le renforcement des capacités pratiques de l'entrepreneur.

I. MISSION DU SUIVI OPERATIONNEL

Le suivi opérationnel a pour mission d'aider les entrepreneurs à :

- évaluer la situation existante et actualiser leurs plans d'affaires des projets d'entreprises ;
- concevoir leurs plans d'activités de la première ou des deux premières années ;

- opérationnaliser ces plans d'activités par des mécanismes de suivi, d'encadrement, d'appuis techniques ;
- suivre la performance de leurs entreprises et mener des actions correctives des faiblesses ;
- mobiliser les établissements financiers et des partenaires commerciaux pour l'accès aux finances et aux marchés de leurs projets ;
- dynamiser le réseau des entrepreneurs (REACT) mis en place.

ACTIVITES DU SUIVI OPERATIONNEL

L'équipe du suivi opérationnel réalise les activités ci-dessous :

- Aider l'entrepreneur à installer son entreprise :
 - guide dans le choix de la forme juridique et de la localisation de son entreprise ;
 - indique les documents administratifs, réglementaires nécessaires et suit leur établissement ;
 - oriente vers les autorités compétentes (notaire, ministère de tutelle, administration fiscale et sociale, etc.) ;
 - discute de l'agencement et de l'aménagement des locaux d'entreprise ;
 - etc.
- Aider l'entrepreneur à dimensionner et à évaluer ses besoins :
 - redéfinit et identifie les besoins prioritaires du projet d'entreprise (fonctionnement et investissements, formation, etc.) ;

- élabore un plan à court terme de mise en œuvre (un ou deux ans) ;
 - assiste l'entrepreneur dans le choix des services et des équipements (priorité, pertinence, rapport qualité/coût, etc.) ;
 - etc.
- Assister l'entrepreneur dans la mise en œuvre pratique de son projet d'entreprise :
 - renforce les forces et corriger les faiblesses identifiées ;
 - guide dans les liens d'affaires avec d'autres entreprises ou organisations (association, partenariat, GIE, etc.) ;
 - conseille l'entrepreneur pour les décisions de gestion à prendre (recrutement du personnel, sous-traitance, locations, etc.) ;
 - effectue des visites périodiques d'entreprise pour évaluer l'état d'avancement des activités techniques et commerciales ;
 - etc.
 - Accompagner l'entrepreneur dans la recherche de financement :
 - aide à affiner le plan d'affaires ;
 - assiste dans l'élaboration d'une requête de financement ;
 - soutient les négociations de demande de financement ;
 - établit la mise en relation avec les établissements financiers partenaires du programme ;
 - suit le remboursement des prêts obtenus ;
 - etc.